



**MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE  
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

*Le ministre*

*Paris, le* **27 JUIN 2022**

*Cher* Monsieur le Sénateur,

Vous avez appelé mon attention sur le dispositif des « Vacances apprenantes ».

L'opération « Vacances apprenantes » repose sur plusieurs dispositifs afin de répondre aux besoins et aux attentes des enfants et des parents de bénéficier de loisirs de qualité inscrits dans une logique éducative, dans la complémentarité des apprentissages délivrés par l'École. Elle constitue un véritable outil de justice sociale pour les 4 millions d'enfants qui ne partent jamais en vacances. Aussi ai-je pris connaissance des préoccupations que vous relayez avec la plus grande attention et souhaite vous faire part des éléments suivants s'agissant des séjours de vacances proposés dans le cadre du dispositif « Colos apprenantes » que vous évoquez plus particulièrement dans votre correspondance.

Les deux années qui se sont écoulées nous ont rappelé toute l'importance du collectif et du bien-vivre ensemble. En permettant à des centaines de milliers d'enfants de partir en vacances, les colonies représentent une opportunité unique pour rencontrer de nouvelles personnes, découvrir de nouveaux territoires et de nouvelles activités. C'est tout le sens du dispositif « Colos apprenantes » qui s'adresse en priorité aux enfants et aux jeunes les plus exposés aux conséquences de la crise sanitaire et les moins enclins à partir en vacances.

Comme vous le savez, l'opération « Vacances apprenantes », dans laquelle s'inscrit le dispositif « Colos apprenantes » a été reconduite en 2022. Le budget des « Colos apprenantes » représente à ce jour la somme de 20 millions d'euros et une demande de crédits complémentaires a été portée par le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse devant la représentation nationale.

.../...

Monsieur Yves DETRAIGNE  
Sénateur de la Marne  
SENAT  
15 rue de Vaugirard  
75291 PARIS CEDEX 06

BDC/2022006847/DI/IR

L'État apportera aux collectivités territoriales et aux associations un soutien financier de 400 à 500 euros par jeune et par semaine.

En outre, le ministère est conscient des difficultés que connaît depuis de nombreuses années le secteur des colonies de vacances, aggravées par ailleurs par les conséquences de la crise sanitaire. Cette baisse structurelle du nombre de séjours organisés ainsi que d'enfants et de jeunes accueillis a un impact éducatif pour les enfants qui n'ont pas accès à ce type de départ, avec des inégalités importantes selon la catégorie sociale des familles. Elle a, de plus, un impact économique sur les territoires accueillants.

Afin de renforcer l'attractivité des « Colos » qui offrent à tous les enfants l'accès à des vacances, le ministère travaille en concertation avec les collectivités territoriales et les entreprises pour remettre au cœur des vacances des « colos » reconnues pour la sécurité de leur accueil et leur qualité éducative. A l'approche des vacances estivales, nous avons donc renouvelé la campagne de communication « À nous les colos » qui met en avant la richesse et la diversité des colonies de vacances. Cette campagne a pour objectif de rappeler leurs nombreux bénéfices et enjeux, notamment l'expérience de vie collective, la mixité fille/garçon, ruraux/urbains, la découverte d'activités, de territoires ou l'autonomie, aussi bien pour les enfants, les jeunes, leurs parents que la société au sens large.

Je vous réaffirme toute l'importance que nous attachons à la question de l'accessibilité des enfants aux colonies de vacances, et plus particulièrement ceux issus des milieux défavorisés, et vous prie de croire, Monsieur le Sénateur, à l'assurance de ma considération.



Pap NDIAYE